

SYNTHÈSE

6 BUDGET CONSOMMATION DES MÉNAGES 2008

En 2008, le niveau de vie des plus riches est 7,9 fois supérieur au niveau de vie des plus modestes. Plus riche, la province Sud est également plus égalitaire que les deux autres provinces.

Les prestations sociales et les ressources non monétaires réduisent ces inégalités. Les premières jouent plus aux îles Loyauté et, dans une moindre mesure, dans le Sud, tandis que les secondes amoindrissent les inégalités surtout dans le Nord et les Îles.

Entre 1991 et 2008, le niveau de vie médian des Calédoniens a augmenté de 1,3% par an. En même temps, les inégalités en province Sud et Îles se sont creusées du fait que le niveau de vie des plus riches a augmenté plus vite que celui des plus modestes. Seules les inégalités de la province Nord se sont amoindries.

Le niveau de vie médian calédonien est aussi élevé que celui de la métropole. Par contre les inégalités en Nouvelle-Calédonie comme dans les Dom sont deux fois plus importantes qu'en métropole. Ce constat se retrouve au niveau des provinces.



Inégalités de ressources entre les provinces et au sein de chacune d'elles

La province Sud est plus riche que les provinces Nord et îles Loyauté

En 2008, la moitié des Calédoniens ont un niveau de vie inférieur à 144 000 FCFP par mois et par personne. À titre de comparaison, le salaire minimum garanti (SMG) s'élevait à 123 000 FCFP par mois. Cette moitié de la population concentre seulement 21% du total des revenus. Cela montre de grandes inégalités au sein de la population qui se manifestent certes entre les provinces, mais surtout au sein de chacune d'elles.

Les habitants de la province Sud sont plus riches que ceux des deux autres provinces. Ce constat avait déjà été mis en avant concernant les ressources par ménage, excluant la partie non monétaire (voir Synthèse n°11). Le revenu médian y est 2 fois supérieur à celui de la province Nord et 2,5 fois supérieur à celui des îles Loyauté. Avec un montant de 173 500 FCFP par mois, il est aussi légèrement supérieur au niveau de vie médian de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

Ces inégalités s'expliquent par des revenus du travail bien plus importants en province Sud : ils représentent 70% des revenus des personnes vivant en dessous du niveau de vie médian, contre 45% en province Nord et 39% en province îles Loyauté. Les autres revenus, en particulier les prestations sociales et les ressources non monétaires, sont bien plus importants au Nord et aux Îles, mais ne suffisent pas à combler ce fossé.

CALCUL DU NIVEAU DE VIE

Le niveau de vie est égal au revenu total (voir définition) du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation (UC). Par construction, tous les membres d'un ménage ont le même niveau de vie.

Les unités de consommation sont définies à l'aide de l'échelle d'équivalence OCDE qui attribue un poids à chaque membre du ménage : 1 UC au premier adulte âgé de plus de 14 ans, 0,5 UC aux autres adultes âgés de 14 ans et plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

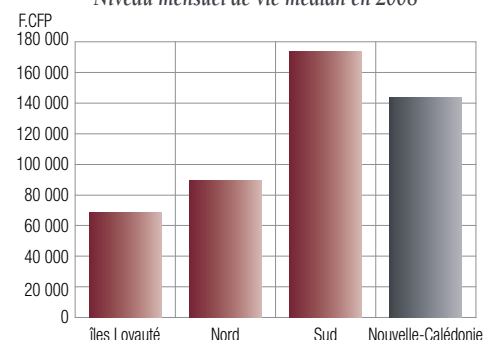
Exemple : une famille de 2 adultes et de 2 enfants de moins de 14 ans dispose d'un revenu de 200 000 FCFP par mois. Le nombre d'UC est de 2,1. Le niveau de vie de chaque personne de cette famille est de 95 000 FCFP par mois.

Le niveau de vie permet de tenir compte des phénomènes de redistribution et des économies d'échelle réalisées lorsque l'on habite à plusieurs dans un même logement. Il permet également de tenir compte de la taille et de la composition des ménages.

Le niveau de vie médian est la valeur du niveau de vie qui partage la population en 2 : 50% des individus vivent en dessous de ce niveau de vie et 50% au dessus.

Les habitants de la province Sud sont plus riches que ceux des deux autres provinces. Ce constat avait déjà été mis en avant concernant les ressources par ménage, excluant la partie non monétaire (voir Synthèse n°11). Le revenu médian y est 2 fois supérieur à celui de la province Nord et 2,5 fois supérieur à celui des îles Loyauté.

Niveau mensuel de vie médian en 2008



Source : ISEE

La province Sud est plus égalitaire que les provinces Nord et îles Loyauté

En Nouvelle-Calédonie, les plus riches ont un niveau de vie 7,9 fois supérieur au niveau de vie des plus modestes. Les inégalités de ressources totales entre Calédoniens sont fortes, comparées à la France métropolitaine où le rapport inter décile (voir définition) s'élève à 3,6.

Au niveau provincial, c'est en province Sud qu'il y a le moins d'inégalités. Le rapport inter décile s'élève à 6,4,

contre 7,0 pour la province Nord et 9,3 pour les îles Loyauté.

Autre indicateur des inégalités, l'indice de Gini du revenu total confirme ces résultats. La province Sud affiche un Gini de 0,40, contre 0,41 pour le Nord et 0,44 pour les îles Loyauté. Les pays les plus égalitaires disposent d'un Gini proche de 0,25 comme la Norvège ou le Japon.

Le non monétaire et les prestations sociales réduisent les inégalités

La moitié du revenu des plus modestes sont des ressources sociales et du non monétaire

En Nouvelle-Calédonie, les prestations sociales et l'autoproduction régulent les inégalités. En effet, si l'on supprimait l'un de ces deux revenus aux plus modestes, ils auraient un niveau de vie 9,7 fois moindre que les plus aisés.

Les ressources non monétaires représentent 23% du revenu total des plus modestes (D1). Elles proviennent exclusivement de l'autoproduction (pêche, chasse, jardin). À l'autre extrême de l'échelle des revenus, le non monétaire représente seulement 8% du revenu total des plus riches (D9). Ils sont les seuls à avoir des ressources non monétaires composées à

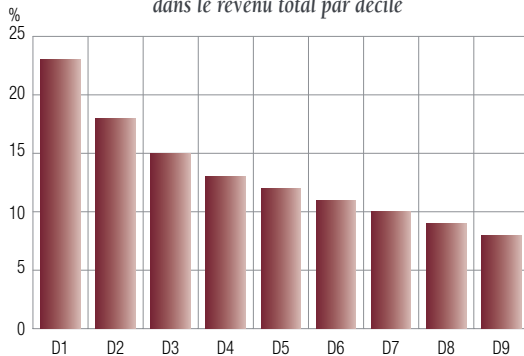
Rapport inter-déciles D9/D1 du revenu			
	Hors prestations sociales*	Hors non monétaire*	Total
Nouvelle-Calédonie	9,7	9,7	7,9

Source : ISEE
* Voir définitions

plus de deux tiers par des avantages en nature (logement ou voiture de fonction...).

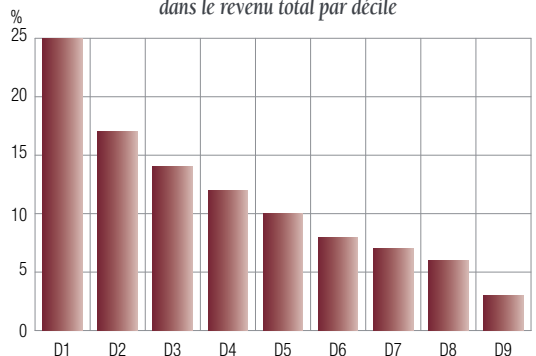
Les prestations sociales (hors retraites) profitent également aux individus les plus modestes (D1). Un quart de leur revenu total sont des ressources sociales. Pour les plus riches (D9), c'est une proportion qui s'élève à 3% du revenu total.

Poids des ressources non monétaires dans le revenu total par décile



Source : ISEE

Poids des prestations sociales dans le revenu total par décile



Source : ISEE

Aux îles Loyauté, les prestations sociales et le non monétaire réduisent les inégalités

Aux îles Loyauté, les ressources non monétaires et surtout les prestations sociales (hors retraites) jouent leur rôle de modérateur des inégalités.

L'apport des ressources non monétaires, en particulier de toute la production du jardin, fait diminuer de 4 points le rapport inter décile du revenu, de 13,2 à 9,3.

Mais ce sont les ressources sociales (hors retraites) qui diminuent les inégalités encore plus fortement. Sans celles-ci, le rapport inter décile monterait à 21,8.

Pour la moitié la moins aisée de la population des îles Loyauté, le revenu se compose à 28% de prestations sociales (hors retraites). Cette proportion monte à 59% pour les plus modestes d'entre eux (D1).

Deux prestations principales expliquent cette importance. La première est l'allocation aux personnes âgées. Cette prestation est versée aux plus de 60 ans

qui disposent de moins de 31 000 FCFP de ressources par mois. Le montant de cette aide est de 25 000 FCFP au maximum. Au total, 263 millions de FCFP ont été versés par la Province à ce titre en 2008.

La seconde prestation est le RIL (revenu pour l'insertion des Loyauté). Son montant correspond à la moitié du SMG et varie selon la composition familiale. Au total, 209 millions ont été versés en 2008 au titre de cette prestation. Les personnes qui y prétendent disposent de ressources inférieures au montant du SMG, sont inscrites comme demandeur d'emploi et résident aux îles Loyauté depuis plus de 6 mois.

Rapport inter-déciles D9/D1 du revenu			
	Hors prestations sociales*	Hors non monétaire*	Total
Province îles Loyauté	21,8	13,2	9,3

Source : ISEE
* Voir définitions



En province Nord, les ressources non monétaires réduisent les inégalités bien plus qu'aux îles Loyauté. Le rapport inter décile passe de 12,5 à 7, en ajoutant le non monétaire, soit 5,5 points de moins.

Les ressources issues de l'autoproduction et des cadeaux reçus sont les principales ressources non monétaires. Les premières relèvent d'une activité domestique qui apporte un complément alimentaire. Elles permettent également au même titre que les cadeaux reçus, d'alimenter un réseau d'échange et de solidarité familiale, tribale et clanique.

Par ailleurs, sans les ressources sociales, le rapport inter décile serait supérieur de 1,5 point, passant de 7 à 8,5.

La différence est plus faible que pour le non monétaire.

En Province Sud, le non monétaire réduit très peu les inégalités car il concerne autant le haut que le bas de l'échelle des revenus. Les plus riches bénéficient d'avantages en nature autant que les plus modestes recourent à l'autoproduction. L'accès et l'exploitation de la terre dans un objectif d'autoproduction est en effet limité dans la zone urbaine de Nouméa. Ainsi le rapport inter décile reste stable, avec ou sans ressources non monétaires. En revanche, sans prestations sociales, les inégalités se creuseraient. Le rapport inter décile s'élèverait à 7.3.

En province Nord, le non monétaire réduit fortement les inégalités

En province Sud, les prestations sociales réduisent plus les inégalités que le non monétaire

Rapport inter-déciles D9/D1 du revenu

	Hors prestations sociales*	Hors non monétaire*	Total
Province Nord	8,5	12,5	7,0

Source : ISEE
* Voir définitions

Rapport inter-déciles D9/D1 du revenu

	Hors prestations sociales*	Hors non monétaire*	Total
Province Sud	7,3	6,6	6,4

Source : ISEE
* Voir définitions

Entre 1991 et 2008, le niveau de vie augmente mais les inégalités se creusent

Entre 1991 et 2008, le niveau de vie médian a augmenté de 1,3% par an, après prise en compte de l'inflation (voir définition). La moitié des Calédoniens ont un niveau de vie inférieur à 144 000 FCFP par personne et par mois en 2008, contre 116 000 FCFP en 1991, aux prix de 2008.

La principale explication est l'élévation du montant du salaire minimum garanti (SMG). La rémunération moyenne légale minimum que doit recevoir tout travailleur, est passée de 89 000 F aux prix de 2008 à 123 000 FCFP en dix-sept ans. C'est une augmentation de 1,8% par an, aux prix de 2008.

Sur cette période, le niveau de vie médian a égale-

ment augmenté pour les trois provinces. Mais les inégalités intra provinciales sont toujours marquées, et se sont même creusées notamment en province Sud et îles Loyauté.

En dix-sept ans, le rapport inter décile (D9/D1) des îles Loyauté a augmenté de 8,4 à 9,3. Cette augmentation s'explique par une hausse du niveau de vie des plus riches (+1,4% par an), plus forte que celle des plus modestes (+0,8% par an).

Dans une moindre mesure, les inégalités se sont aussi creusées pour la province Sud. En dix-sept ans, le rapport a augmenté de 6 à 6,4. Le niveau de vie des plus riches a aussi plus augmenté (+0,9% par an) que celui des plus modestes (+0,5% par an).

Les indices de Gini de 1991 et 2008 confirment l'augmentation des inégalités : en province Sud, il passe de 0,37 à 0,40 tandis qu'aux îles Loyauté il augmente de 0,42 à 0,44.

En province Nord, les inégalités entre les plus riches et les plus modestes se sont atténuées en dix-sept ans. Le rapport inter décile passe de 8,5 en 1991 à 7 en 2008.

Entre ces deux dates, le niveau de vie des plus modestes a augmenté plus vite que celui des plus riches (+2,4% par an, contre +1,3% par an).

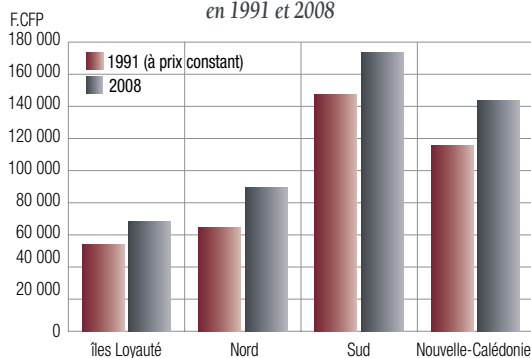
La province Nord, dans un contexte de rééquilibrage provincial et de construction de l'usine du Nord, a connu un important développement tant au niveau des infrastructures que de la voirie ou du foncier... Ceci a engendré des créations d'emplois, notamment dans le domaine de la construction et du nickel, et donc des revenus salariaux plus importants.

L'indice de Gini confirme la baisse des inégalités. En 17 ans, le Gini a diminué de 0,45 à 0,41.

Les inégalités se creusent surtout aux îles Loyauté

Elles se sont restreintes en province Nord

Evolution du niveau mensuel de vie médian en 1991 et 2008



Source : ISEE

Indices de Gini par province

	1991	2008
îles Loyauté	0,42	0,44
Nord	0,45	0,41
Sud	0,37	0,40
Nouvelle-Calédonie	0,42	0,43

Source : ISEE
L'indice de Gini est calculé sur les ressources totales, par unité de consommation. La synthèse n°11 présente un Gini calculé exclusivement sur les ressources monétaires, par ménage.
Plus cet indicateur est proche de 0, plus la distribution est égalitaire.

Comparaison des inégalités calédoniennes, de l'outre-mer français avec la métropole

Un revenu médian calédonien proche de celui de la Métropole

Le niveau de vie médian de la Nouvelle-Calédonie est proche de celui de la métropole et supérieur à ceux des départements d'outre-mer (Dom) et de la Polynésie Française.

La province Sud dispose d'un niveau de vie médian équivalent à celui de la métropole, hors Paris et sa région. En revanche, le Nord et les îles Loyauté disposent d'un niveau de vie inférieur à ceux de la Guadeloupe et de la Guyane, les plus faibles des Dom.

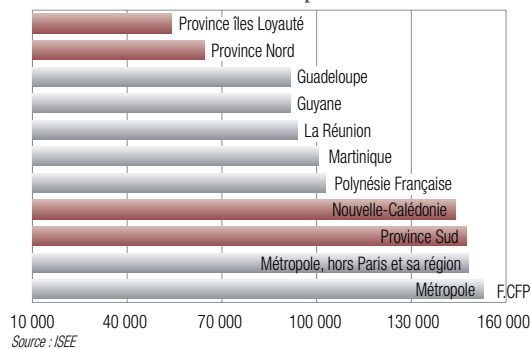
Des inégalités provinciales de même niveau que les inégalités dominiennes

La population calédonienne comme la population dominiennne est très inégalitaire par rapport à la métropole. Les inégalités en Nouvelle-Calédonie sont au même niveau que celles de la Martinique.

Les résultats du Sud et du Nord se rapprochent de ceux des Antilles (Guadeloupe et Martinique). Quant aux îles Loyauté, il y a autant d'inégalités qu'en Guyane, dont le rapport inter décile est le plus élevé des Dom.

Le fait que les inégalités de niveau de vie soient plus marquées en Nouvelle-Calédonie et dans les Dom qu'en métropole, s'explique notamment, par la structure des ménages. Les ménages dits "complexes" sont plus nombreux en Nouvelle-Calédonie et dans les espaces d'outre-mer français. Un ménage est qualifié de "complexe" si ce n'est pas un couple, une famille monoparentale ou une personne seule. Il s'agit souvent de ménages où plusieurs générations cohabitent.

Niveaux de vie médian dans l'outre mer français et en France métropolitaine



Or ces ménages disposent généralement d'un niveau de vie inférieur à celui des couples, car ils comptent plus d'adultes qui ont moins souvent une activité professionnelle.

Une autre partie des différences s'explique par des caractéristiques du marché du travail assez proches dans l'outre-mer et différente de la métropole. Les retraites et les revenus du patrimoine sont plus faibles qu'en métropole, du fait d'une population plus jeune. Il y a également plus de petites et moyennes entreprises où les salaires sont plus faibles que les grandes entreprises. La Nouvelle-Calédonie compte une proportion de chefs de ménages indépendants et ouvriers plus importante.

POUR ALLER PLUS LOIN

À partir des indicateurs d'inégalité, on définit un seuil de pauvreté. Son montant correspond à la moitié du niveau de vie médian, soit 71 930 FCFP par mois et par unité de consommation. Toutes les personnes qui vivent en dessous de ce seuil sont qualifiées de "pauvres" au sens pécuniaire, ainsi que les ménages dont elles font partie.

L'objet de la prochaine publication de l'ISEE sera d'étudier la population "pauvre" au sens pécuniaire.

Rapport inter décile (D9/D1) dans l'outre-mer français et en France métropolitaine

Guyane	Nouvelle-Calédonie	Martinique	Guadeloupe	La Réunion	Ensemble DOM	Métropole
10,7	7,9	7,2	6,7	5,4	6,3	3,6

Sources : ISEE, Enquête Budget des familles 2006

Définitions

Les chiffres de 1991 sont recalculés aux prix de 2008. C'est-à-dire que l'on multiplie le montant des niveaux de vie de 1991 par le montant de l'inflation moyenne de la période 1991 - 2008. On peut aussi parler d'évolution réelle du niveau de vie.

Les ressources totales sont la somme des ressources monétaires et des ressources non monétaires.

Les ressources non monétaires sont la somme de toutes les ressources en nature qui entrent dans le ménage :

- l'autoconsommation : denrées non achetées produites par le ménage pour lui-même, appelée aussi autoproduction (cueillette, élevage, chasse, pêche, champs) et prélèvements sur stock pour les ménages ayant une activité professionnelle leur permettant de se servir (gérant d'un magasin,...) ;
- les cadeaux reçus d'un autre ménage ;
- les avantages en nature reçus (logement, voiture, facture d'eau ou d'électricité payés par l'employeur).

Les ressources monétaires regroupent les revenus du travail, les revenus sociaux et les autres revenus monétaires exceptionnels.

Les déciles :

La distribution des revenus totaux est partagée en dix parties égales. Les limites de déciles correspondent aux valeurs du niveau de vie séparant ces groupes. Le premier décile (D1) correspond à la valeur du niveau de vie en deçà de laquelle se situe 10% de la population.

Le dernier décile (D9) est la valeur du niveau de vie au-dessus de laquelle vivent 10% des individus. Dans le texte, D1 correspond aux individus les plus modestes et D9 aux individus les plus riches.

La médiane est la valeur qui partage la distribution des revenus totaux en deux parties égales : 50% des individus vivent en dessous et 50% au dessus.

Le rapport inter-déciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le revenu plancher des 10% des plus riches et le revenu plafond des 10% des plus modestes. C'est un indicateur classique de la mesure des inégalités.

Les prestations sociales : elles sont incluses dans les ressources totales. Elles couvrent les allocations familiales, postnatales, d'éducation, de rentrée, sociales, les pensions alimentaires, les aides aux personnes âgées, les aides à l'enfant, et les aides financières. Pour cette étude, les pensions de retraites sont exclues de ces prestations.

Bibliographie

Buffière B., 2010, En 2008, les ménages de la province Sud dépensent et gagnent en moyenne deux à trois fois plus que ceux du Nord et des îles Loyauté, Synthèse Isee, n°10 4 pages.

Forgeot (G), Celma (C) ; 2009, Les inégalités aux Antilles Guyane : dix ans d'évolution, Insee Antilles-Guyane, 31 pages.

Michel C., Theulière M., Missègue N., 2010, Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole, Insee première, n°1279, 4 pages.

Jone C., 2010, En 2008, les ressources non monétaires ont représenté une économie de 28 milliards de FCFP, soit 8% des ressources totales des calédoniens, Synthèse isee, n°16, 4 pages.

Tepava (B), Vucher-Visin (J.), 2005, Pauvreté relative en Polynésie, l'approche monétaire, Points forts de la Polynésie Française, 8 pages.

